



FOYER D'EXCELLENCE BILINGUE

OTI'A ORE

TRANSITIONS SANS FRONTIÈRES

ASSOCIATION A BUT NON-LUCRATIF

FOYER D'EXCELLENCE BILINGUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

REGLEMENT INTERIEUR

ET LIVRET-GUIDE POUR ETUDIANTS ET PARENTS

2018- 2019 (v.02)

Ce manuel résume les standards et les règles relatifs aux étudiants et au personnel de notre structure. En signant les formulaires annexes de notre association, les étudiants, parents et personnel confirment qu'ils ont pris connaissance de ce guide et sont d'accord de mettre en œuvre son contenu.

Avertissement: Les règles et procédures de ce règlement ne donnent pas des droits et ne constituent pas une modification du contrat. Tous les efforts ont été faits pour fournir aux étudiants et aux parents des informations complètes et précises. Nous réservons le droit de modifier, changer ou révoquer les règles et de changer les programmes et ces informations. Nous ferons des efforts raisonnables pour communiquer tout changement à ce document ; cependant, des modifications peuvent être implémentées sans notice préalable et sans obligation, et peuvent être effectives immédiatement.

Qui sommes-nous ?

Transitions sans Frontières (TSF) – Oti'a Ore est une organisation à but non lucratif (association loi de 1901) basée en Polynésie Française. Notre établissement bilingue (français - anglais) est destiné aux adolescents des îles qui n'ont pas de lycée et qui doivent être logés en internat ou famille d'accueil pour poursuivre leur formation scolaire. Nous hébergeons exclusivement des garçons qui ont une passion pour le bien-être et le développement de notre fenua, et qui veulent devenir des catalyseurs de changements pour une meilleure Polynésie. Afin de répondre à ces challenges, nous offrons un programme de leadership extra-scolaire sur deux ans et demi. Durant leur pensionnat, nous nous occupons également du suivi des étudiants après l'école et pendant les weekends, en les assistant dans leurs devoirs et en offrant des activités personnalisées à leurs intérêts, à leurs besoins et à leurs objectifs.

www.OtiaOre.org

Code et règles de comportement

Nos structures proposent un environnement d'apprentissage et d'exploration. Notre communauté s'épanouit lorsque nous nous respectons les uns les autres. Nous nous attendons à ce que chaque étudiant respecte et met en œuvre les règles et directives de ce document, y compris les standards d'éthique et de bonne citoyenneté.

Nous attendons le plus haut standard de comportement de chacun. Nous promovons l'honnêteté, la sincérité et la responsabilité de chaque étudiant dans ses actions, y compris dans ses erreurs de jugement. Nous veillons à ce que chaque étudiant:

- traite les autres étudiants, le personnel et le staff avec dignité et respect.
- démontre qu'il est engagé, en accomplissant ses obligations et en prenant ses responsabilités sérieusement.
- soit honnête et juste avec les autres.
- soit respectueux de la communauté et de la propriété propre à lui et à celle des autres.
- suive les normes de santé et d'hygiène.

<u>INFORMATION ACADEMIQUE</u>	<u>p. 05</u>
<u>VIE D'ETUDIANT</u>	<u>p. 06</u>
<u>LES RESPONSABILITES DES ETUDIANTS</u>	<u>p. 08</u>
<u>USAGE RESPONSABLE DE LA TECHNOLOGIE</u>	<u>p. 11</u>
<u>CHAMBRES / VIE RESIDENTIELLE</u>	<u>p. 12</u>
<u>DISCIPLINE</u>	<u>p. 14</u>

NOTE SPECIALE SUR LA JURISDICTION

Les règles de TSF s'appliquent aux étudiants de TSF pendant qu'ils sont sous la juridiction de TSF. Tous les étudiants sont sous la juridiction de TSF pendant leur hébergement, sorties et les fonctions de TSF, les événements et pendant leur voyage pour se rendre au foyer, et pour rentrer chez eux.

INFORMATION ACADEMIQUE

L'information détaillée sur nos programmes académiques est présentée séparément.

HONNETETE ACADEMIQUE

L'honnêteté est une valeur essentielle et un attribut d'intégrité personnelle. Elle s'applique à tous les aspects de la vie, en incluant la vie académique et de communauté. La tricherie ou le recopiage, ainsi que le plagiat, font partie d'une conduite malhonnête, et sont pris très au sérieux. Le plagiat est une violation de l'intégrité académique. Si un étudiant ou un membre du personnel n'a pas d'égards pour ces règles, il est possible qu'on lui demande de se séparer de TSF.

ETUDIANTS AU BESOIN EDUCATIF PARTICULIER

Notre programme n'est pas équipé pour répondre aux besoins d'étudiants qui nécessitent d'un soutien particulier. De temps à autre nous pourrions offrir une aide particulière, mais cela reste toujours à notre discrétion et selon nos ressources.

PRESENCE ET PARTICIPATION

Les étudiants doivent être présents à toutes les fonctions, programmes, séminaires, ateliers, repas, activités, excursions, etc. pendant leur séjour. Si un étudiant manque par sa présence, l'absence sera notifiée aux parents et aux administrateurs. Plusieurs absences, sauf pour raisons médicales ou de santé, peuvent constituer une raison de renvoi. Du temps libre sera organisé ; toutes les règles de ce livret-guide s'appliquent aussi au temps libre.

RETARDS

Tout étudiant doit être à l'heure. Des sanctions peuvent être prévues en cas de récidive.

LANGUE

A TSF la langue commune est l'anglais, même si le français, le tahitien et d'autres langues polynésiennes peuvent aussi être employées à l'intérieur du foyer. Les étudiants sont encouragés à utiliser l'anglais comme langue principale et académique.

DEVOIRS ET TRAVAIL DU SOIR

Bien que le travail individuel est nécessaire, le travail d'équipe pour les devoirs du soir est encouragé. Les étudiants sont responsables de leurs devoirs d'école. Ils doivent démontrer de la motivation et compléter ce qui est requis d'eux. Le programme de TSF est conçu pour donner du support et accompagner les étudiants, mais après tout, la propre motivation de l'étudiant et sa persévérance sont les meilleurs ingrédients pour le succès personnel pendant le séjour chez TSF et après.

MATERIEL

Les livres et autres ressources pédagogiques de TSF seront disponibles en consultation et peuvent être prêtés à l'étudiant pendant son séjour. Tout matériel emprunté doit être rendu après utilisation ou à la fin du séjour. TSF chargera les étudiants pour tout matériel perdu ou endommagé.

VIE D'ÉTUDIANT

TSF offre un environnement chaleureux, bienveillant, de soutien et d'accompagnement. Les étudiants et le personnel travaillent ensemble dans plusieurs rôles.

ACTIVITES

Nous organisons pour les étudiants plusieurs activités, notamment dans les sports, la culture, le leadership, l'entrepreneuriat et le domaine social et communautaire. Les étudiants sont appelés à participer à toutes les activités organisées par TSF.

CONSEILLER

Chaque étudiant a accès à tout moment au conseiller pour recevoir support et direction. Les rencontres avec le(s) conseiller(s) offrent un véhicule structuré, régulier et positif pour encourager une atmosphère de confiance et d'apprentissage entre adultes et étudiants. Nos conseillers sont les premiers contacts entre TSF et les parents et familles.

VALEURS ET BANQUE

TSF offre la possibilité de ranger les objets et les choses de valeur des étudiants dans un coffre-fort (surtout l'argent de poche). Les étudiants reçoivent un reçu signé pour le dépôt de leurs valeurs à chaque utilisation. Même si nous espérons que notre communauté respecte les règles de propriété indiquées dans ce guide, nous décourageons la possession d'argent sur soi-même ou dans les chambres afin d'éviter les vols. TSF n'est en aucun cas responsable pour les vols de propriété personnelle ou d'espèces qui ne nous ont pas été confiés au travers de reçus signés. A des moments prédéterminés, TSF peut accompagner les étudiants pour se rendre aux banques locales, selon leur besoin.

ZONE DE REPAS

Les repas représentent un moment important pour la rencontre et les échanges entre les membres de notre communauté. TSF croit aux principes de nourriture durable, en favorisant des produits locaux et sains. Nous nous efforçons de satisfaire aux besoins alimentaires spéciaux, mais nous ne sommes pas équipés pour satisfaire à tous les problèmes d'allergies ou intolérances spéciales.

Pour ce qui concerne la tenue vestimentaire pendant les repas, les étudiants doivent suivre les règles suivantes :

- Les tenues décontractées, à part les pyjamas, sont acceptables, mais pas le torse nu, ni les débardeurs.
- La tenue doit être de bon goût, propre, modeste et pas déchirée.
- Les étudiants mettent, débarrassent et nettoient leur table selon un programme de rotation préétabli.
- Aucun appareil électronique n'est accepté pendant les repas, y compris les écouteurs.
- Les assiettes, verres, couverts etc., doivent rester dans la zone de repas. Ils ne sont pas permis dans les chambres ou autres lieux du foyer.
- La nourriture et les boissons ne peuvent pas être amenées en dehors de la zone de repas.

CHAMBRES

Les chambres sont des zones de vie où la vie privée, le calme et le respect doivent régner. Ils doivent être maintenus propres et ordonnés par les étudiants. Pendant les moments

de repos ou de sommeil, le respect des autres est très important. Des infractions répétitives par rapport au dérangement, au bruit, au harcèlement, à la raillerie, à la dérision etc., peuvent être des raisons d'expulsion. La présence de personnes de sexe opposé n'est pas permise dans les chambres, ainsi que la fumée, la cigarette ou autres substances néfastes, les bagarres, les boissons alcoolisées ou toute autre substance ou activité dangereuse ou illégale.

RELIGION

T'SF n'est membre d'aucun groupe religieux et n'appartient à aucune foi ou dénomination. Nous professons des principes de vie éthique, intègre et respectueuse ; nous croyons à la tolérance et au respect des croyances et des traditions d'autrui, si elles ne nuisent pas aux autres. Nous opposons toute forme de bigoterie, de dénigrement des autres ou de fermeture d'esprit. TFS encourage les étudiants à pratiquer leur religion ou leurs traditions sans prosélytisme. Nous aidons les étudiants à trouver un lieu de culte approprié pour eux.

LES RESPONSABILITES DES ETUDIANTS

Nous nous attendons à ce que les étudiants utilisent leur meilleur jugement en toute situation. Les étudiants doivent se tenir à tout moment aux standards de TSF et ils ont la responsabilité de diriger les autres à en faire autant.

TELEPHONE PORTABLE ET APPAREILS ELECTRONIQUES

Les étudiants peuvent utiliser leur téléphone portable sous certaines règles. Ils doivent enregistrer tout appareil avec TSF. Afin d'encourager un environnement d'étude, de réflexion, de calme ou de rencontre, TSF peut imposer des fenêtres de temps pendant lesquelles les téléphones et tout autre appareil connecté ne sont pas permis. La connectivité internet est disponible mais gérée de la même manière ; de temps à autre les étudiants doivent éteindre leurs appareils électroniques. Des offenses à répétition peuvent engendrer un retrait temporaire des appareils ~~ou~~ jusqu'à un temps propice, à la discrétion de l'administration.

CONFIDENTIALITE

Dans leur parcours vers l'indépendance, nous encourageons les étudiants à chercher le conseil et l'assistance de notre personnel à tout moment. Les principes de confidentialité régis par l'ASCA (American School Counselor Association) seront respectés. Les membres du personnel doivent référer toute information délicate à Mme Melissa Gyax, Conseillère de TSF, ou en son absence à un administrateur, quand :

- la santé ou le bien-être d'un individu est mis en danger.
- la sûreté ou le bien de TSF est ou peut être atteint.
- les problèmes discutés sont au-delà de la formation ou l'expérience du membre du personnel.

CONSEILLER

TSF dispose d'au moins un conseiller résidant pour le soutien émotionnel et personnel des pensionnaires. Le conseiller est disponible pour toute consultation individuelle ou de groupe pendant ses horaires de travail. Il/elle organise des ateliers et réunions avec les étudiants et/ou leur famille. Des rendez-vous peuvent être organisés en dehors des heures de travail habituelles fixées.

PROCEDURES EN CAS DE FEU

Il y aura des exercices pour se préparer à l'évacuation en cas de feu. Les étudiants doivent être attentifs aux procédures suivantes :

- S'il y a un feu qui ne peut pas être éteint facilement, il faut donner l'alarme.
- Quand il y a alarme, fermer toute fenêtre et tâter si la porte est chaude, puis abandonner la chambre immédiatement.
- Bouger vite mais en silence et en ordre ; sortir du bâtiment et rejoindre le point de rencontre.
- Restez au point de rencontre jusqu'à nouvel ordre.

SECURITE FEU

Feux d'artifice, explosifs, bougies, briquets, appareils chauffants, encens, fers à repasser, allumettes, liquide pour briquets, cigarettes et tout autre objet qui induit de la chaleur ne

sont pas autorisés dans le foyer en aucun moment. La mise en péril de la sûreté des autres peut être raison d'expulsion.

JEUX DE PARI

Tout jeu de pari est strictement interdit pendant tout le séjour, que ce soit à l'intérieur du foyer, pendant les activités ou les voyages.

DECHETS

Les étudiants et tout membre de la communauté T'SF doivent maintenir le foyer et les lieux limitrophes propres et sans ordures. Le chewing gum n'est pas permis.

VOISINS

Ayons de la considération pour les voisins. Après 20h le bruit doit être contenu, et le bruit n'est pas permis après 22h.

Les propriétés autour du foyer sont privées, à l'exception de la plage qui est publique. Toute propriété privée est tabu pour les étudiants, à moins qu'il n'y ait des permissions écrites spéciales.

PLAGE ET NAGE

T'SF n'a pas de maître-nageur secouriste disponible. Le staff a des connaissances de base de secourisme, mais la plage est publique et elle n'est pas surveillée constamment. Les étudiants seront supervisés pendant des activités spécifiques, mais ils n'ont pas le droit d'entrer dans la mer sans supervision. S'ils le font quand-même, ils entreront dans la mer à leurs propres risques et périls. T'SF n'assume aucune responsabilité pour des problèmes liés à la mer, la nage et l'eau en général. Les étudiants peuvent accéder à la mer seulement sous supervision ou à leurs propres risques et périls. Il est impératif que les étudiants sachent bien nager. *T'SF n'assume aucune responsabilité pour des problématiques liées à l'eau et à la mer.*

AUTRES CONSIDERATIONS DE SECURITE

- Les étudiants ne peuvent monter sur aucun toit.
- La possession d'une arme ou d'un outil dangereux pour les autres est une violation majeure et peut entraîner l'expulsion immédiate.
- Les étudiants ne peuvent pas accepter de monter dans une voiture sans l'approbation de T'SF.

EFFUSIONS AMOUREUSES EN PUBLIC

Les expressions intimes d'affection, telles que s'embrasser, le toucher inapproprié, s'asseoir sur une autre personne etc. ne sont pas indiqués pour créer une communauté saine et équilibrée et ne sont donc pas permis.

TRANSPORT

Automobiles Il n'est pas permis aux étudiants de conduire, de posséder ou de louer une voiture ou autres véhicules pendant leur séjour chez T'SF, et il ne leur est pas permis de monter dans la voiture d'individus autre que le staff de T'SF, les transports publics ou des connaissances individuées et approuvées par T'SF par écrit.

Motos : Les étudiants ne peuvent pas conduire, posséder ou être passagers sur des deux-roues motorisés.

Vélos : Les étudiants peuvent conduire des vélos avec permission parentale. Dans ce cas, le port du casque est obligatoire.

Skateboard, patins et scooters: Si ces activités sont prévues pendant des excursions, les étudiants doivent porter des casques. Ils sont tenus à toujours rester conscients de la sécurité des autres.

TENUE VESTIMENTAIRE

TSF n'exige pas d'uniformes, ni un code de tenue stricte. Des règles de base de modestie sont toutefois appliquées pendant toute la durée du programme, dans le campus, ainsi que pendant les voyages et les sorties, que ce soit pendant des activités ou le temps libre. Les étudiants peuvent être en tenue décontractée, mais propre, décente, de bon goût et pas déchirée. Le torse nu n'est pas autorisé. Nous permettons le choix et l'expression personnels, mais la discrétion et la modestie sont demandées dans les choix des tenues. Ce qui suit n'est pas permis :

- Une tenue qui porte des messages inappropriés ou vulgaires, qui incitent la violence ou qui contiennent de la profanité ou des références sexuelles.
- Une tenue qui promeut l'alcool, les cigarettes, les drogues ou autres produits néfastes, un style de vie ou une activité inappropriée.
- Une tenue qui est déchirée, sale, ou mal réparée.
- Les étudiants ne peuvent pas s'habiller de façon à révéler des parties intimes, ni des sous-vêtements.

TSF réserve le droit d'exiger que les étudiants changent leur tenue si un membre du staff estime que celle-ci ne suit pas les règles ci-dessus, ou qui ne facilite pas la qualité d'éducation, le travail d'équipe ou la vie communautaire.

TEMPS LIBRE

Le programme de TSF inclut du temps libre. Les sorties seront sous la supervision de TSF, et les étudiants devront rester à vue d'œil d'un membre du staff de TSF à tout moment pour des raisons de sécurité. Les étudiants doivent suivre les règles de TSF pendant tout événement aussi bien dans le foyer qu'en dehors. TSF ne peut pas être responsable pour la conduite d'étudiants ayant fuit la supervision d'un membre du staff. Les parents concordent que si leur fils/fille fuit notre supervision, ils prennent la responsabilité pour la sûreté de leur enfant et gardent la responsabilité ultime pour le bien-être de leur fils/fille.

SURETE PERSONNELLE

Même si l'environnement en Polynésie n'est pas considéré très dangereux par rapport aux standards d'autres pays, la sûreté personnelle et la prudence doivent être exercées à tout moment par les étudiants. Les étudiants doivent être vigilants pour leur sûreté et la sûreté de leurs biens. Les étudiants ne peuvent pas sortir du foyer de TSF sans supervision. Côté des étrangers doit se faire avec beaucoup de précaution. Les étudiants doivent éviter le contact avec des gens étrangers, surtout s'ils sont intoxiqués. TSF n'est pas responsable pour le mépris ou l'indifférence des règles de sûreté personnelle.

MOUSTIQUES ET AUTRES INSECTES

Même si TSF offre des infrastructures propres et ne favorisant pas les gîtes à insectes (par exemple pas d'eau stagnante), les étudiants peuvent toutefois être exposés aux moustiques et autres insectes. La plupart des piqûres n'ont pas de conséquences, mais dans certains cas, les piqûres peuvent provoquer la dengue, le Zika, le Chikungunya ou autres maladies. Les étudiants sont encouragés à mettre des produits de protection contre les moustiques.

USAGE RESPONSABLE DE LA TECHNOLOGIE

Chez TSF nous offrons à nos étudiants plusieurs outils favorisant leur apprentissage, y compris l'accès à internet. Bien que nous considérons la technologie comme un outil permettant d'accroître la connaissance, nous voulons aussi que nos étudiants soient en sécurité, responsables et en conformité avec la loi. Par conséquent, l'accès à internet peut être filtré ; des mesures de sécurité pour éviter que du matériel inapproprié soit accessible peuvent aussi être mises en place. Malgré tout, les filtres ne sont pas infaillibles. Les étudiants doivent se rendre responsables et sont responsables de leurs actes à l'intérieur et à l'extérieur du foyer:

- **Respecte-toi :** Que tu sois connecté sur internet ou pas, ce que tu dis ou écris est une réflexion de toi-même, y compris sur les réseaux sociaux. Fais de ton mieux pour choisir des noms de communication appropriés, des mots et des images propres ; contrôle bien ta grammaire et laisse une impression positive à ton audience. Souviens-toi que ce que tu mets sur la toile restera potentiellement là ou pourra avoir des conséquences pour toujours.
- **Protège-toi :** Assure-toi que les informations, images et matériel que tu publies ne mettent pas en danger toi-même, ta famille ou ton groupe. Ne publie pas d'information identifiable personnellement. Protège tes mots de passe et ne laisse pas que d'autres personnes utilisent tes comptes ou alias. Evite les sites, les images et vidéos inappropriés. Dis à un adulte si des sites, messages ou comportements te font sentir mal à l'aise. Dans l'incertitude, demande de l'aide à un membre de notre staff.
- **Respecte les autres :** Traite les autres comme tu voudrais être traité. Essaie d'être le plus clair possible dans tes messages tout en utilisant un langage gentil et approprié. Evite les ragots, les rumeurs ou la publication de photos ou de vidéos embarrassantes. N'écris rien qui te rendrait mal à l'aise devant tes parents, les adultes ou membres du staff.
- **Protège les autres :** Tu peux aider à arrêter le harcèlement en n'étant pas un tyran toi-même. Si tu observes des messages méchants ou blessants sur d'autres personnes, signale-le à un membre du staff immédiatement. Ne vole pas les mots de passe des autres et ne fais pas irruption dans leurs comptes. Protège l'information privée des autres, y compris les numéros de téléphone, adresses, noms d'utilisateurs et autres détails personnels.
- **Respecte la propriété intellectuelle :** Beaucoup d'information, images et vidéos que tu vas utiliser viennent de l'internet. Souviens-toi que des œuvres physiques et digitales ont été créés par les autres et tu dois leur donner crédit. Ecris le plus possible avec tes propres mots et cite tes sources pour toute information, photo, graphique ou vidéos empruntés à autrui.
- **Protège la propriété physique :** Soit attentif et délicat en utilisant tout équipement technologique. Evite de le faire tomber, transporte-le de manière sûre et ne le laisse pas par terre ou sur le bord d'une table. La nourriture et les boissons doivent être tenues loin de tout équipement électronique.

UTILISATION IRRESPONSABLE ET INAPPROPRIÉE

L'utilisation irresponsable ou inappropriée des outils technologiques peut entraîner des conséquences académiques ou comportementales, y compris l'expulsion.

CHAMBRES / VIE RESIDENTIELLE

VISITES DE MEMBRES DE L'AUTRE SEXE

Les filles ne sont pas admises dans les lieux des garçons, et vice-versa.

ETAT DES CHAMBRES

Tous les lieux (chambres de nuit, toilettes, douches, couloirs etc.) doivent être maintenus propres et ordonnés. Les étudiants ne peuvent pas laisser leurs habits et autres effets personnels ou tout autre objet traîner, ce qui causerait du désordre. TSF n'est pas responsable pour tout objet perdu, disparu ou volé.

INSPECTION DES CHAMBRES

Les membres du staff peuvent inspecter les chambres à leur discrétion à tout moment.

DOMMAGES ET CASSE

Quand les étudiants arrivent, les chambres seront en bon état. Si quelque chose casse, disparaît ou ne marche pas, il faut notifier un membre du staff de TSF immédiatement. TSF peut facturer le dommage, selon s'il a été causé volontairement ou pas.

DECORATIONS

Les étudiants doivent utiliser leur bon jugement en décorant les chambres. Les décorations ne peuvent pas inclure:

- La promotion de l'alcool, le tabac, ou les drogues.
- Un contenu sexuellement explicite.
- Un contenu violent ou raciste

L'utilisation des clous dans les murs n'est pas autorisé.

FOUILLES DANS LES CHAMBRES

TSF se réserve le droit de fouiller dans les chambres, tiroirs, armoires, sacs etc. Pendant ces fouilles nous voulons minimiser l'invasion de la vie privée tout en assurant la sûreté des autres dans les chambres.

Si possible, deux adultes feront les fouilles. Un de ces adultes sera un administrateur de TSF. Si possible, l'étudiant sera présent pendant la fouille de sa chambre ou de sa propriété.

CLES ET ACCES

Les portes ont des serrures. Celles-ci sont ouvertes pendant des horaires spécifiés. Les étudiants n'auront pas les clés de l'entrée principale mais peuvent contacter un membre du staff en cas de besoin d'accès en dehors de ces horaires. Par contre chaque étudiant aura une clé pour sa propre armoire. La perte de cette clé entraînera un coût de remplacement.

BUANDERIE

Des machines à laver sont à disposition des étudiants à des temps prédéterminés. Chaque étudiant est responsable de son propre lavage. Le staff TSF peut demander à l'étudiant d'effectuer un lavage si l'état de ses vêtements est jugé insuffisamment propre.

POSTE

Les étudiants peuvent recevoir du courrier à l'adresse de TSF. S'il y a des coûts douaniers ou autre, ils seront à la charge de l'étudiant.

ZONES INTERDITES

Si le staff le retient nécessaire, une zone peut être désignée hors limite. Quand une zone est hors limite, seulement certaines personnes indiquées par le staff de TSF peuvent accéder à ces lieux.

ANIMAUX

Les étudiants ne peuvent pas avoir d'animaux, y compris des poissons, dans le foyer.

PORNOGRAPHIE

Les étudiants ne peuvent pas posséder, afficher ou partager du matériel dégradant et offensif. La pornographie et les images érotiques, sous toute forme, ne sont pas autorisés.

CHOIX DES CHAMBRES

L'assignation des chambres est faite selon une série de priorités, reliées par exemple à la scolarité des étudiants, leur provenance, leurs préférences et le jugement du staff. En général les étudiants ne peuvent pas changer de chambre, sauf dans des cas exceptionnels, et selon le jugement du staff. Dans tous les cas, le but est de minimiser les problèmes avant, pendant, et après le changement.

PREVENTION DU VOL

TSF ne tolère pas le vol ; un étudiant pris en délit de vol peut être sujet à expulsion immédiate.

La prudence est la meilleure dissuasion contre le vol.

- N'empruntez rien sans demander au préalable au propriétaire ~~d'abord~~.
- Ne gardez pas d'argent liquide dans vos chambres.
- Renfermez vos portefeuilles ou sacs soit dans vos armoires fermés à clé, ou dans le coffre-fort de TSF.
- Refermez toujours vos armoires à clé après usage.
- Gardez une liste de vos valeurs avec les numéros de série de référence.

Si un étudiant découvre qu'un objet vient à manquer, il doit immédiatement en parler avec un membre du staff de TSF et rédiger un rapport de vol. Dans certains cas ~~extrêmes~~ la DSP peut être appelée.

Note: TSF n'assume aucune responsabilité pour la perte de propriété personnelle qui n'avait pas été mise sous garde de TSF.

CHAMBRES INNOCCUPEES

- Aucun étudiant en aucune circonstance ne peut entrer dans la chambre d'un autre étudiant si celui-ci n'est pas présent.
- Aucun étudiant ne peut donner permission à un autre étudiant d'entrer dans une chambre si l'occupant de la chambre n'est pas présent.
- Si un étudiant doit ramasser un objet dans la chambre non occupée d'un autre étudiant, il peut le faire uniquement s'il est accompagné par un membre du staff de TSF.

NOURRITURE

Nous suivons une philosophie de nutrition "responsable". Ceci signifie que notre nourriture, si possible, est fraîche, locale, et offre un régime sain et équilibré. La base de nos repas est végan ou végétarienne et peut comprendre le poisson. Vu que les étudiants

pourront manger de la viande à la cantine de leur école à midi, la viande sera rarement offerte dans le foyer. Nous collaborons avec des nutritionnistes internationaux, des cuisiniers professionnels et des fournisseurs locaux pour offrir un régime équilibré selon les recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé. Nous n'imposons pas un régime végétan ou végétarien, mais nous encourageons une vie culinaire saine et équilibrée.

DISCIPLINE

Nous distinguons trois catégories d'infractions :

Infractions mineures : il s'agit d'activités illicites qui causent une distraction de l'apprentissage ou qui dérangent l'atmosphère d'apprentissage, d'enseignement, de coaching ou de vie commune. Typiquement ces infractions entraînent une perte de privilèges ou une imputation de restrictions. Une séquence répétitive d'infractions mineures peut être considérée équivalente à une infraction majeure.

Infractions majeures : il s'agit de disruptions graves au processus d'éducation et à l'atmosphère de communauté. Les infractions majeures sont adressées au niveau administratif et peuvent résulter en des suspensions ou d'autres sanctions. Typiquement le processus séquentiel est le suivant :

- Première offense majeure => suspension interne et/ou séparation temporaire des autres membres de la communauté (le temps de séparation dépend de la situation et est à la discrétion des administrateurs).
- Deuxième infraction majeure => suspension. L'étudiant doit quitter le foyer, et se rendre soit chez ses correspondants, soit au domicile de ses parents pour une période déterminée par les administrateurs.
- Troisième infraction majeure => expulsion définitive.

Infractions expulsives : il s'agit des actions graves qui demandent l'expulsion immédiate. Ces cas sont analysés immédiatement par l'administration. Ils incluent, mais ne sont pas limités à : toute action qui met en danger de mort ou nuit à la santé physique ou morale des autres, les activités illégales (comme l'achat/ consommation/ distribution de drogues, d'alcool, le vol, viol, bagarres etc.), le harcèlement sous toutes ses formes, etc.

Tout étudiant en violation répétitive d'une règle de TSF (infractions mineures répétitives) ou en infraction grave, peut être soumis à un « Comité d'Examen de Comportement » (voir plus bas). Les étudiants qui sont expulsés par TSF doivent quitter le campus au plus vite possible pour minimiser les conséquences sur le reste de la communauté. La famille est responsable pour tout coût (supplémentaire ou autre) relié à ce départ anticipé. TSF peut aider au ramassage et petit transport pour hâter ce départ mais n'est pas responsable pour aucune charge. La vitesse d'exécution du départ est pratiquée pour défendre et protéger au mieux les innocents.

Comme indiqué dans le contrat, il n'y a pas de remise ou de remboursement pour tout retrait, désengagement ou expulsion, et tous les coûts reliés à la séparation de l'étudiant de TSF sont à la charge et sous la responsabilité de la famille de l'étudiant.

Dénonciations

En plus des sanctions internes établies par les règles de l'établissement, TSF peut se voir obligé de dénoncer des infractions disciplinaires graves aux autorités locales, surtout dans les cas d'actions illégales par rapport à la loi du pays.

« Comité d'Examen de Comportement » (CEC)

S'il y a infraction majeure, le conseiller du foyer peut réunir un comité d'examen de comportement pour analyser la situation de l'étudiant. La procédure est la suivante : le conseiller de TSF préside la réunion. Un quorum du staff TSF est appelé à participer. La réunion est privée entre l'étudiant, son défenseur de choix, et le staff. Le défenseur de l'étudiant peut être un autre étudiant, un adulte, ou une tierce personne qui a connaissance du cas et qui peut aider dans l'analyse de la situation du point de vue de l'étudiant. Le conseiller de TSF présente à l'étudiant les faits pour lesquels il a été appelé au CEC. L'étudiant et son défenseur présentent le cas selon leur perspective. Le comité pose des questions et peut partager des recommandations. Puis on demande à l'étudiant de sortir et le CEC décide à huis-clos. La décision du CEC est formalisée et présentée au conseiller, mais la décision finale appartient au conseiller de TSF. Puisque le but du CEC est éducatif (plutôt que punitif), une attitude d'apprentissage, de remords et la correction est la conséquence recherchée. L'expulsion reste le dernier recours.

HARCELEMENT, RICANEMENT ET ACTIVITE SEXUELLE

Tout le monde a le droit de vivre dans une atmosphère harmonieuse. Le harcèlement physique ou verbal envers l'autre n'est jamais toléré ; il est strictement interdit et est passible d'actions disciplinaires sévères.

Le harcèlement se produit quand un étudiant est la cible d'actions, de paroles (écrites ou verbales) ou autres comportements intentionnels, négatifs ou à répétition à son égard.

Les activités interdites du harcèlement, y compris le harcèlement par internet au travers notamment des réseaux sociaux, incluent, mais ne se limitent pas à :

- Affichage de matériel explicite, offensif ou rabaissant.
- Ricanements ou menaces.
- Remarques ou blagues suggestives ou obscènes ; abus verbal ou insultes.
- Pression à utiliser alcool, drogues ou autres activités illicites.
- Paroles ou actions qui rabaissent par rapport à la race, religion, origine ethnique, sexe ou orientation.
- Intimidation, comme les menaces, injures, ou gros mots.
- Aliénation sociale, comme faire courir des rumeurs ou les exclusions injustifiées d'un élève par rapport au groupe.
- Agressions physiques, comme le fait de pousser, bousculer ou cracher.

Intimité

A cause du risque de maladies sexuellement transmissibles, de la difficulté à déterminer si un acte sexuel était consentant ou pas, et du risque de grossesse, l'intimité ou l'activité sexuelle ne sont pas permis pendant la durée du séjour et sous la supervision de TSF.

TSF se réserve le droit d'imposer des actions disciplinaires en présence de cas qui ne sont pas en conformité avec une conduite appropriée.

Mauvais Langage

Chez TSF tout étudiant ou membre du staff doit parler de manière propre, dignifiée et appropriée. Toute injure, mauvais langage, utilisation de mots inappropriés ou profanes,

que ce soit dirigé à quelqu'un ou pas, n'est pas permis. Même s'ils sont de plus en plus utilisés dans le langage courant, des mots comme M*RDE, BA*SER, FOUT*RE, DIEU (en contexte vulgaire) et autres profanités, ainsi que des inférences, similarités, déflexions, ou références indirectes dans d'autres langues, ne sont pas permis. On demandera aux étudiants qui utilisent ces mots d'arrêter ; s'ils persistent, ils seront sujets à la discipline indiquée par les règles de ce livret.

Responsabilité de Signalement

Tout étudiant, staff ou membre de la communauté qui estime avoir été harcelé sous n'importe quelle forme, ou qui observe le harcèlement d'une tierce personne, doit en faire rapport à la conseillère de TSF. Le rapport sera confidentiel. La conseillère fera une investigation des faits, et prendra les décisions appropriées pour la situation.

AUTRES QUESTIONS SUR LA RESPONSABILITE DES ETUDIANTS

Alcool

Tout étudiant ne peut pas boire de l'alcool en aucun moment pendant le programme, que ce soit dans ou en dehors du foyer, et pendant toute fonction, activité ou sortie de TSF. En cas d'infraction, TSF se réserve le droit de conférer des sanctions.

Désaccord avec le programme

Les étudiants ou les adultes qui, de par leurs actions ou déclarations, démontrent une tendance ou une attitude de mépris, de manque de respect ou d'indifférence à l'égard de la mission, des règles et des valeurs de TSF, peuvent être considérés en désaccord avec le programme et peuvent ainsi être séparés de la communauté.

Violations du couvre-feu

Pour des raisons de sécurité et de responsabilité, les étudiants doivent rester dans leurs chambres depuis le passage de contrôle du soir jusqu'au réveil du matin gérés par TSF. La seule pièce autorisée pendant la période de sommeil est la salle de bains, et uniquement brièvement, pour des besoins absolument nécessaires (tels que pipi, caca, besoin de vomir). Ceci est une règle dont la violation peut résulter en une expulsion.

Drogues

La manipulation, utilisation, consommation, ou possession de toute drogue illégale ou non autorisée sont strictement interdits. Par drogues non autorisées on entend ainsi l'utilisation ou la possession de médicaments non déclarés et enregistrés par la conseillère de TSF (ceux-ci doivent être au nom spécifique de l'étudiant), et/ou l'abus de tout médicament, même enregistré au nom de l'étudiant. La possession de matériel lié à des drogues (seringues, pipes, chauffe-poudre etc.) est aussi interdit et représente une violation des règles de TSF. Toute infraction aux règles de drogue de TSF peut résulter en une expulsion immédiate. TSF réserve le droit de tester les étudiants au travers de médecins ou de labos agréés. Le refus de se soumettre aux tests peut résulter en une expulsion d'office. Les familles seront informées sur les résultats de ces tests.

Bagarres et Menaces

Les bagarres et la violence physique ne sont pas tolérées pour aucune raison. Se battre inclut, mais n'est pas limité aux coups de poings, de gifles, ou au combat physique. De la même manière, les menaces ne sont pas tolérées. Les menaces incluent tout comportement par les écrits, la parole verbale ou la posture physique qui place(ent) ou

entend(ent) placer une autre personne en position de peur de contact physique ou d'attaque psychologique.

Malhonnêteté

L'honnêteté, l'intégrité et la sincérité sont exigées pendant le programme de TSF. Les cas de malhonnêteté incluent le fait de donner de la fausse information, de mentir, de retenir de l'information pertinente à la bonne marche des règles de TSF, ou la malhonnêteté académique (comme le plagiat, la tricherie, etc.). Ils peuvent résulter en cas disciplinaires, y compris l'expulsion dans des cas graves ou récidivistes.

Grossesse et Paternité

Si une étudiante de TSF tombe enceinte elle ne peut pas continuer dans le programme de TSF. L'administration travaillera avec l'étudiante et sa famille pour son rapatriement au domicile de ses parents, sans remboursement de la part de TSF. Si un étudiant garçon rend enceinte une fille ou devient père, il devient aussi inéligible à continuer dans le programme. Il est encouragé à prendre ses responsabilités et devenir un père modèle en subvenant aux besoins de son enfant. L'administration travaillera avec l'étudiant et sa famille pour son rapatriement au domicile de ses parents, sans remboursement de TSF.

Relations avec les autorités locales

Les étudiants peuvent se trouver dans des situations où les autorités locales sont impliquées, où TSF est obligé selon la loi à rapporter des faits aux autorités. TSF prend sérieusement sa responsabilité de protéger ses étudiants. TSF notifiera les parents dès que possible, et prendra les précautions raisonnables pour que l'étudiant soit protégé de ses droits. Les coûts éventuels sont à la charge de la famille.

Vol

Le vol ou la destruction de propriété privée ou de TSF est interdite et passible d'actions disciplinaires. Ils peuvent être la cause d'expulsion immédiate.

Tabac / Fumer

Fumer, y compris l'utilisation de cigarettes électroniques, n'est pas permis dans l'enceinte et en dehors du foyer.

Médicaments

Tout médicament doit être enregistré avec la conseillère de TSF. Les étudiants peuvent garder certains médicaments sans prescription, pourvu qu'ils aient une autorisation écrite de leurs parents ou représentants légaux.

Comportements autodestructifs

Les étudiants qui se livrent à un comportement autodestructif, physique ou émotionnel, inclus mais pas limité aux gestes suicidaires, seront référés à une assistance professionnelle externe à TSF et aux frais de sa famille. TSF n'étant pas en mesure d'encadrer des étudiants présentant de telles conditions sur une période autre qu'à court terme, elle pourrait se voir dans l'obligation de rapatrier ces étudiants à leur domicile familial aux frais de la famille.